

Séminaire du GRCDI
« Didactique et culture informationnelles : de quoi parlons-nous ? »
14 septembre 2007

Information, media, computer literacies :
vers un espace commun de la culture informationnelle ?

Alexandre Serres
Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication,
PREFICS, Rennes 2, URFIST de Rennes

Introduction : la « question territoriale » de la culture informationnelle

Il va donc être question ici de territoires, de frontières, d'espace commun, de voisinage, entre les différentes « literacies », dont on a vu toute la diversité, notamment outre-Atlantique. Et bien entendu, comme pour toute entité, qui dit territoire dit identité : définir ses frontières revient toujours à se définir, comme le montre le débat actuel sur les frontières de l'Europe. L'inverse est vrai également, et l'on pourrait aussi commencer par définir la culture informationnelle pour en délimiter ensuite l'étendue. Dans les deux approches de cette « question territoriale » de la culture informationnelle, que l'on parte des frontières ou que l'on parte de l'identité, ce qui est en jeu est toujours la question du contenu, de la conception préalable de la culture informationnelle : jusqu'où s'étend-elle ? Que contient-elle ? Que met-on vraiment dans la valise de ce mot ?

Ancienne et permanente question, qui accompagne la brève histoire de *l'information literacy*, qui n'a cessé de s'interroger sur son identité, ses contenus et ses frontières. Il faut sans doute considérer cette interrogation permanente comme très saine et normale : à l'instar des Sciences de l'Information et de la Communication, toujours à la recherche de leur objet (rappelons que les SIC sont l'une des principales sciences de référence), la culture informationnelle doit sans cesse définir, notamment sous l'effet des profondes mutations du numérique, d'abord ses finalités (à quoi sert-elle ?), ensuite ses contenus (que doit-elle transmettre ?) et donc ses territoires (que doit-elle englober ?) et enfin ses modalités pédagogiques (comment transmettre ?).

Deux grands types de relations sont à distinguer :

- d'abord les **rapports entre culture informationnelle et disciplines d'enseignement** : à mon sens, ce n'est pas avant tout une question « territoriale », de délimitation de domaine, mais plutôt un problème de relation, ou de type de relation, entre « disciplines » plus ou moins autonomes. La question récurrente de l'autonomie ou non de l'information-documentation par rapport aux disciplines est, selon moi, tranchée depuis longtemps ! Le travail à mener ici, au plan didactique, consisterait plutôt à faire l'analyse des différentes acceptions des notions communes, selon les disciplines (par exemple des notions d'information, de document, etc.), à établir des passerelles, à penser les situations pédagogiques, ou la question de l'articulation des enseignements documentaires avec les autres enseignements disciplinaires. Mais il ne devrait pas y avoir vraiment de problème de délimitation scientifique, ou épistémologique, entre la culture informationnelle et l'histoire, les lettres ou la biologie. Les différences sont suffisamment établies.
- la véritable question territoriale serait donc celle **des rapports avec les autres « literacies »**, notamment les deux voisines immédiates de l'éducation à l'information : l'éducation aux médias et la formation à l'informatique. Il faudrait également y ajouter l'éducation à l'image (souvent intégrée à l'éducation aux médias) et surtout à la communication, mais celle-ci n'existant pas encore vraiment (hormis les formations aux

« techniques » de communication), j'ai préféré renoncer, au moins provisoirement, à toute comparaison.

La question principale qui sera posée ici est l'alternative suivante :

- s'agit-il de **trois domaines d'enseignement**, de trois projets éducatifs totalement **distincts**, autonomes, reposant chacun sur des fondements scientifiques, épistémologiques, didactiques autonomes, sur des acteurs et des problématiques institutionnelles spécifiques ? Autrement dit, la réalité actuelle, produit d'une histoire éducative et sociale particulière, et qui est marquée par l'existence séparée des trois domaines, est-elle fixée pour toujours ? Rappelons en deux mots la situation, que l'on peut présenter ainsi : pour le moment, la formation aux TIC, *i.e.* au B2i dans l'enseignement secondaire et au C2i dans l'enseignement supérieur, n'a quasiment pas de liens avec, d'une part la formation des élèves à l'information dans le secondaire ou celle des étudiants et des usagers aux bibliothèques dans le supérieur, d'autre part avec l'éducation aux médias dans le secondaire. Et entre éducation à l'information et éducation aux médias, où les liens et les passerelles sont plus nombreux, les deux domaines sont toujours appréhendés de manière distincte. Si cette situation repose vraiment sur des différences essentielles, et est donc appelée à durer, quelles sont alors les relations extérieures, « de voisinage », à établir entre *l'information literacy* et ses deux voisines ?
- ou bien ne faudrait-il pas re-considérer complètement les relations entre les trois domaines ? Ne s'agirait-il pas de **trois territoires**, pour le moment bien séparés et distincts, mais appelés, sinon à s'unifier du moins à **s'articuler progressivement**, selon un processus qui pourrait prendre pour métaphore l'unification européenne, à savoir : maintien des identités spécifiques mais regroupement dans un projet commun, délégation à des instances supérieures, espace de libre circulation des concepts et des savoirs, coordination des multiples acteurs, harmonisation des principes et des méthodes... On peut toujours rêver et ce séminaire est là pour ça !

Avant de répondre dans un sens ou un autre, il est intéressant d'examiner les convergences et les divergences, les ressemblances et les différences, entre ces trois « literacies », en essayant d'adopter un point de vue, sinon surplombant, du moins en retrait, extérieur. Autrement dit, je tenterai une comparaison, non pas à partir du point de vue de l'information-documentation, qui est habituellement le mien, mais en essayant, autant que faire se peut, de décentrer le regard.

Pour faire cette analyse comparative, j'ai essayé de lister les différents critères, les différents aspects à comparer, et j'en ai retenu au moins sept :

- d'abord, **l'entrée « définitionnelle »**, c'est-à-dire la comparaison des définitions, officielles, institutionnelles, en relevant rapidement ce qui distingue et ce qui rassemble les trois domaines ;
- ensuite le **point de vue épistémique** : quelles conceptions de l'information sont en jeu dans les trois *literacies* ? Sur quels fondements spécifiques reposent-elles ? Où se situent les clivages et sont-ils irréductibles ? Il faut insister sur le caractère premier de la dimension épistémologique, car l'explicitation des présupposés, des fondements théoriques devrait toujours être posée en préalable, si l'on considère que les représentations reposent toujours sur des présupposés, le plus souvent implicites ; et l'on verra aussi qu'une grande confusion règne sur ces questions.
- troisième entrée : **l'entrée scientifique, ou plutôt disciplinaire**, qui sera très brièvement évoquée ;
- je développerai davantage **l'aspect « didactique »** (je mets des guillemets par prudence, pour ne pas m'enfermer dans l'une ou l'autre des définitions de la didactique !), à partir d'une première comparaison sommaire des concepts et notions, communes ou spécifiques aux trois cultures ;
- **l'entrée institutionnelle** : c'est-à-dire la comparaison des objectifs institutionnels, des acteurs, des programmes, des domaines, etc., concernant chacune des trois « éducations à » ; je n'ai pas pu aller très loin sur ce point, particulièrement complexe et qui demanderait un travail approfondi de comparaison des textes officiels, des histoires, des axes programmatiques, des

acteurs et de leurs pratiques, etc. Ce travail comparatif, qui entremêle les différents secteurs et organismes du MEN : SDTICE, CLEMI, CNDP, SDBIS, etc., constitue d'ailleurs l'un des axes majeurs du travail de l'équipe de Rouen de l'ERTé (Françoise Chapron et Eric Delamotte) ;

- **le point de vue politique** : autrement dit la réflexion sur les finalités à assigner aux trois formations ; je n'ai pas du tout développé cet aspect, pourtant essentiel, et qui nécessiterait tout un travail de réflexion sur les finalités, les objectifs de l'éducation aux médias, à l'information, et aux TIC ou à Internet, et les évolutions de ceux-ci à l'heure du web 2.0. J'ai tenté modestement de commencer cette réflexion ici ou là, dans différents textes, mais il faudrait faire une analyse beaucoup plus ample et approfondie, fondée notamment sur le dernier rapport de l'Unesco sur les sociétés du savoir. La question des finalités est, selon moi, l'une des plus importantes de tout projet éducatif et la dimension axiologique de la culture informationnelle (sur quelles valeurs et pour quelles finalités la fonder) reste un objet de réflexion, sans cesse à remettre sur le métier ;
- enfin **l'aspect** que l'on pourrait qualifier de « **socio-technique** », faute de mieux, i.e. la comparaison du point de vue des évolutions techniques, des pratiques sociales et des enjeux politiques ; cette autre manière d'examiner les ressemblances/dissemblances consisterait à partir des évolutions mêmes des supports, des outils et des usages informationnels ; là encore immense chantier, que je n'ai fait qu'effleurer et que j'évoquerai en conclusion.

Pour faire cette analyse comparative, j'ai essayé de mettre en tableau (cf le document en annexes) les premiers éléments de comparaison : travail inachevé, très partiel et imparfait et qui se veut un vrai « work in progress »...

Trois définitions canoniques

Je commencerai par rappeler simplement les définitions officielles de nos trois « éducations à... », que j'appellerai par commodité EAI (pour l'Education A l'Information), EAM (Education Aux Médias) et EATIC (Education Aux Technologies de l'Information et de la Communication), pour mieux situer celles-ci.

Tout d'abord, l'EAM, l'éducation aux médias.

Selon l'UNESCO, citée par Jacques Gonnet, l'éducation aux médias est considérée comme « ***l'étude, l'enseignement et l'apprentissage des moyens modernes de communication et d'expression** considérés comme faisant partie d'un **domaine spécifique et autonome de connaissance** dans la théorie et la pratique pédagogique, à la différence de leur utilisation comme auxiliaire pour l'enseignement et l'apprentissage dans d'autres domaines de connaissances tels que celui des mathématiques, de la science et de la géographie* »¹.

La loi d'orientation du MEN de 2005 précise de son côté : « *La place croissante de l'information dans la société rend indispensable l'éducation de tous les élèves à la **lecture et à l'analyse critique des médias d'information***. » (Loi d'orientation, avril 2005)².

Et selon les recommandations du Séminaire de Séville à l'UNESCO, en février 2002³ :

« *L'éducation aux médias :*

- ***Concerne tous les moyens de communication** et comprend les textes et les graphiques, le son, les photos et les images animées, **transmis par n'importe quelle technologie** ;*

¹ GONNET, Jacques. *Education et médias*. p. 15

² <http://www.educnet.education.fr/textes/reglementaires/loi1.htm>

³ <http://savoirscdi.cndp.fr/pedago/media/historic.htm>

- *Permet aux gens de comprendre les moyens de communication employés par la société et la façon dont ils fonctionnent et facilite la faculté d'employer ces médias afin de communiquer avec d'autres ;*

Garantit que les gens :

- ***identifient les sources des textes, leurs intérêts politiques, sociaux, commerciaux et/ou culturels ainsi que leurs contextes ;***
- *analysent, réagissent d'une façon critique et créent leurs propres moyens de communication ;*
- *interprètent les messages et les valeurs offerts par les médias ;*
- ***obtiennent ou demandent accès aux moyens de communication aussi bien pour la réception que la production ;***
- ***choisissent les moyens de communication appropriés pour que les jeunes puissent communiquer leurs propres messages ou histoires et atteindre leur audience. »***

Cette dernière définition, assez complète, est très intéressante, car elle montre tout de suite une double convergence : d'abord avec l'EAI, évidemment, autour de la question centrale de l'identification des sources, et de l'évaluation critique des messages et de l'information. Mais on peut relever également des passerelles avec l'EATIC, dans la première et la dernière phrase :

- ***« Concerne tous les moyens de communication et comprend les textes et les graphiques, le son, les photos et les images animées, transmis par n'importe quelle technologie ;***
- ***choisissent les moyens de communication appropriés »***

Du côté de l'EAI, voici l'une des premières définitions en 1989 de l'*information literacy*, notre « maîtrise de l'information » : « Être compétent dans l'usage de l'information signifie que l'on sait **reconnaître quand émerge un besoin d'information** et que l'on est capable de **trouver l'information adéquate**, ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter. » (American Library Association). Plus récemment, le CILIP, cité par l'UNESCO, renchérit : « Selon le Chartered Institute of Library and Information Professionals (CILIP) (...), la formation à la maîtrise de l'information c'est « savoir quand et pourquoi vous avez besoin d'information, où la trouver, et comment l'évaluer, l'utiliser et la communiquer de manière éthique. »⁴

Enfin, du côté de l'EATIC, la Loi d'orientation de 2005 énonce :

« L'apprentissage des usages de l'ordinateur et des environnements numériques doit conduire chaque jeune, pendant sa scolarité obligatoire, à utiliser de manière autonome et raisonnée les TIC pour se documenter, pour produire et rechercher des informations, pour communiquer. » (Loi d'orientation, avril 2005)⁵.

Ici, la convergence avec l'EAI (« se documenter, produire et rechercher des informations ») mais aussi avec l'EAM (« pour communiquer ») saute aux yeux.

Enfin une dernière définition, issue d'un débat à l'UNESCO en avril 2005 sur la formation à la maîtrise de l'information, me paraît intéressante par sa transversalité :

« La formation à la maîtrise de l'information touche tous les secteurs d'activité et devrait donc être adaptée à chacun afin de répondre à son propre contexte; (...) ; La formation à la maîtrise de l'information permet aux utilisateurs d'accéder à l'information sur leur santé, leur environnement, leur éducation et leur travail ; On a besoin de compétences informatiques pour accéder à l'information numérique, qui représente de plus en plus une condition préalable nécessaire à la maîtrise de l'information dans les sociétés du savoir. Il est nécessaire de sceller la formation à la maîtrise de l'information dans les programmes d'enseignement aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire, ainsi que dans la formation des professionnels de l'information. »⁶

⁴ http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=18565&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

⁵ <http://www.educnet.education.fr/textes/reglementaires/loi1.htm>

⁶ http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=18565&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

L'articulation avec l'EATIC est clairement posée, celle avec l'EAM est en filigrane.

Une brève conclusion de cette petite comparaison des définitions : les chevauchements apparaissent nettement et les institutions (MEN, UNESCO) semblent parfois empêtrées dans les distinctions entre les trois « literacies ».

Au plan épistémologique, une opposition irréductible et une différence notable

La nécessité constante d'éclairer les fondements épistémologiques de toute problématique ou théorie est ici d'autant plus vive, compte tenu de la grande confusion existante sur la notion d'information, ne serait-ce que dans les expressions passe-partout : technologies de l'information, société de l'information, culture de l'information...

Faut-il rappeler que ce n'est pas la même information dont il est question et l'on relève une confusion de sens générale, dans l'opinion, la presse, les moteurs de recherche, les décideurs..., entre les diverses catégories d'informations.

Par ailleurs, je pense que les éclaircissements épistémologiques sur l'information font partie des nécessités éducatives de la culture informationnelle, qui devrait toujours faire un double travail :

- d'une part montrer l'ambivalence et la polysémie de la notion d'information, à la fois du point de vue épistémologique et du point de vue disciplinaire ;
- d'autre part situer la spécificité, la définition et la place de l'information, du point de vue de l'information-documentation, dans « l'ensemble notionnel de l'information ».

Concernant les trois domaines dont nous parlons, on pourrait résumer le « tableau épistémologique » de la manière suivante :

- d'une part, un clivage, une **opposition irréductible entre l'EATIC d'un côté et l'EAI/EAM de l'autre, autour de la question centrale du sens** ;
- d'autre part, une différence, **une variation de degré entre EAI et EAM autour de la question de l'événement et du critère de la durée.**

Le premier clivage est bien connu et oppose « l'info-data » et l'info sociale, *i.e.* l'information mathématique et l'information « humaine » :

- d'un côté, l'information binaire, appelée aussi « info-data », l'information en tant que donnée, qui constitue la base et la matière de l'informatique et donc de l'EATIC : information centrée sur le codage, information-quantité, mesurable et mesurée en BITS, information dont toute signification a été évacuée. Rappelons que cette information-machine, dont l'étude et la théorie ont été faites dans les années 40, avec la Théorie mathématique de l'information de Shannon, correspond à un problème bien précis : comment transporter le maximum de données de la manière la plus fiable. Dans cette optique, qui est celle des ingénieurs des télécommunications et des informaticiens, le contenu et la forme sont nettement séparées, autrement dit la signification du message est totalement évacuée et les notions de code, de canal, de signal... sont centrales ;
- de l'autre côté, l'information « sociale », qui regroupe à la fois « l'info-news » des médias et « l'info-knowledge » de la documentation, et dont les points communs sont les notions de signification, de signe, d'interprétation, de connaissance, etc. Il s'agit là d'une information construite ou reconstruite, « *qui n'existe que sous un regard humain* », selon le mot d'Escarpit et qui correspond toujours à des besoins, des regards et des contextes particuliers. Dans cette optique, « *l'information n'est pas un objet, mais une relation posée face à l'objet* » (Jeanneret).

Entre les deux types d'informations, qui s'imbriquent étroitement sur les réseaux, « *il y a une différence essentielle de nature* », comme le rappelle très justement Yves Jeanneret : « *Elles sont*

même exactement le contraire l'une de l'autre, car l'information, au sens social du terme, a pour condition l'interprétation, que l'information mathématique a pour bénéfice d'éliminer. » (Jeanneret, p. 45).

Tout cela est bien connu en Sciences de l'Information et de la Communication, mais cette différence essentielle a besoin d'être constamment rappelée dans les différentes « éducation à... », tant sont générales la confusion entre ces deux sens de l'information et courantes les illusions sur l'information.

Deux grandes illusions sur l'information sont particulièrement répandues, notamment chez les bibliothécaires-documentalistes et les informaticiens :

- « **l'illusion objectiviste** » : autrement dit la conception courante selon laquelle l'information existe en soi, qu'il suffit d'aller la chercher, la retrouver, la traiter, etc. ; cette illusion objectiviste, fréquente chez les documentalistes et les bibliothécaires, fait l'impasse sur la dimension relationnelle, construite, de l'information, produit de « la relation entre le document et le regard porté sur lui » ; « *toute information est étroitement relative au sujet connaissant, à la sensibilité de ses capteurs, à sa culture, à ses curiosités* » (Bougnoux, 1995, p. 15). Ce que contiennent les documents ne sont d'abord rien d'autre que des « données informationnelles », comme l'ont bien défini Pascal Duplessis et Ivana Ballarini, dans leur Dictionnaire didactique de l'information-documentation ;
- deuxième illusion : « **l'illusion mécaniste** » **de la transmission de l'information** : particulièrement répandue chez les informaticiens, souvent persuadés que la simple transmission d'un message assure sa bonne réception chez le(s) destinataire(s). Illusion qui s'est malheureusement transmise aux services de communication, aux DRH, etc., de plus en plus centrés sur l'envoi et la transmission des informations par internet, sans préoccupation des conditions de réception, de lecture, d'interprétation, etc. Autrement dit, sans prise en compte du caractère fragile, incertain, non automatique, de la réception d'une information. L'impasse ici porte notamment sur ce qui distingue les différentes notions et « étages » des médiations socio-cognitives, que sont le support, le document, le texte, l'information, la connaissance et le savoir (cf Jeanneret).

La deuxième différence, également connue, distingue partiellement « l'info-news » des journalistes, et donc de l'EAM, et « l'info-knowledge » des documentalistes et bibliothécaires : elle porte cette fois sur le critère de la durée de vie, de l'obsolescence de l'information, et plus fondamentalement sur une catégorie centrale, caractéristique de l'information : la **catégorie de la nouveauté**. Là où les journalistes, les médias, travaillent prioritairement sur la fraîcheur, le caractère inédit de l'information (voir la recherche du « scoop »), appréhendée d'abord en tant qu'élément de nouveauté, les documentalistes-bibliothécaires travaillent sur la durée, la conservation, la pérennité de l'information en tant qu'élément de connaissance. Certes les deux domaines se rejoignent sur la nouveauté autour des activités de veille et il ne faudrait pas durcir inutilement cette distinction entre information des médias et information documentaire. Il n'empêche que le critère de la durée de vie (et les rapports complexes, parfois inverses, entre durée de vie et valeur de l'information⁷) demeure un élément important de différenciation entre les deux domaines : l'information scientifique a une durée de vie plus longue que l'information médiatique, le rapport à l'événement n'est évidemment pas le même, etc.

Cette analyse sommaire des différences épistémologiques entre les trois catégories d'information nous montre au moins la nécessité de clarifier constamment les différentes acceptions de l'information et, dans les différentes formations (EAI-EAM-EATIC), de développer la réflexion, aussi bien chez les élèves que chez les étudiants, sur ces questions complexes : qu'est-ce que

⁷ Dans le journalisme et l'intelligence économique, la valeur de l'information est proportionnelle à sa fraîcheur et à sa confidentialité.

l'information, qu'est-ce qui distingue l'information des médias, des TIC, de la documentation, etc. Au plan épistémologique, la culture informationnelle, au sens le plus large du terme, devrait pouvoir montrer toute cette complexité, cette richesse, cette profondeur, cette diversité du concept d'information. Et à l'heure où Google veut « organiser toute l'information du monde », il faut donc sans cesse dénoncer les illusions ou les contresens épistémiques : Google n'organise rien d'autre que des données informatiques, qui s'incarnent dans des données informationnelles, qui ne deviendront des informations que sous le regard des usagers. Et cette masse d'informations n'a sans doute rien à voir avec la culture, mais ceci est une autre histoire⁸ !

Des ancrages disciplinaires nettement séparés, des déséquilibres criants, des rapprochements possibles

Sur quelles disciplines scientifiques, voire sur quelles « sciences », se fondent les trois cultures, pour y puiser leurs concepts, y construire leur appareillage structurel, y fonder leur légitimité ? L'ancrage disciplinaire des différentes littéracies ne sert pas seulement à légitimer les savoirs à enseigner, à constituer les fameux « savoirs de référence » : il sert aussi et surtout à fournir les acteurs, les forces vives. « *La maîtrise de l'information : combien de divisions ?* » faut-il s'interroger, en parodiant le Petit Père des Peuples. La réponse est connue : nous sommes à peu près dans la situation du Vatican, comparés aux gros bataillons de l'Informatique.

J'évoquerai l'ancrage disciplinaire du point de vue des disciplines scientifiques et non d'enseignement.

Ce paysage disciplinaire, *i.e.* celui des disciplines scientifiques de référence, des trois cultures est très contrasté et montre à la fois une profonde séparation et une très grande disparité entre informatique et média/infodoc. La comparaison en est même rendue assez vaine, voire impossible, tant sont immenses les différences, vu l'éloignement des domaines : quoi de commun entre un ingénieur-chercheur en Intelligence Artificielle, un sociologue des médias et un chercheur en Sciences de l'Information ? Comment comparer les cursus universitaires d'informatique et de journalisme ?

D'un côté, celui de l'informatique, nous avons affaire à une science spécifique, partout reconnue, institutionnellement légitimée, avec des cursus universitaires complets et une puissance de recherche (en termes de chercheurs, de laboratoires, de moyens...) incomparable ; une science s'appuyant par ailleurs sur (et étant fortement alimentée en retour par) une industrie extrêmement vaste et prospère, celle des ordinateurs, des logiciels, des réseaux, etc. Nul besoin d'insister...⁹

De l'autre côté, celui des médias et de la documentation, le paysage est diversifié selon les pays :

- soit la coexistence, comme en France, des deux domaines, au sein d'une même interdiscipline, celle des Sciences de l'Information et de la Communication, reconnue comme la 71^{ème} section du CNU : cette situation est quasi-unique au monde et cette réunion sous la même bannière n'empêche pas l'existence des deux domaines en tant que branches spécifiques des SIC : les histoires, les acteurs, les problématiques, les réseaux... ne sont pas les mêmes, entre les sociologues des médias et les chercheurs de l'information-documentation. Ne parlons pas des

⁸ Voir Barbara Cassin, *Google-moi*

⁹ Rappelons que l'informatique est née à partir de « l'electronic engeneering » (cad l'électronique) et s'est constituée comme discipline institutionnalisée aux Etats-Unis dans les années 60, avec la création des premiers PhD de « Computer Science » dans les premières universités américaines, par ailleurs en contrat avec l'ARPA pour les recherches avancées en informatique ; la création de la discipline a été liée aux avancées et aux innovations techniques du domaine, notamment autour des réseaux (voir les liens très forts entre la création de l'informatique comme discipline et l'émergence d'Arpanet) ; en France, à l'université, l'informatique s'incarne à travers deux sections du CNU : la section 27 « Informatique » et la section 61, « Génie informatique, automatique et traitement du signal », plus orientée sur les télécommunications.

différences entre les professionnels du monde de la presse et des médias et ceux de l'information-documentation.

- soit la séparation très nette, entre d'une part *l'Information Science*, parfois confondue ou regroupée avec la *Library Science*, et d'autre part les *Journalism and Media Studies*, i.e. l'étude des médias. Cette situation disciplinaire est notamment celle des pays anglo-saxons, où les deux domaines sont très clairement distincts. De manière générale, l'autonomie et la séparation entre « info et comm » caractérisent la plupart des pays.

La comparaison sous l'angle disciplinaire nous rappelle simplement que le « rapport de forces » entre Informatique, Sociologie et histoire des médias et Sciences de l'information et de la documentation, qui montre partout l'écrasante supériorité de l'informatique, est encore plus déséquilibré en France, où l'étude des médias et de la documentation ne sont que des sous-parties d'un ensemble plus vaste, lui-même toujours en quête de légitimité et de reconnaissance. Cette situation disciplinaire et institutionnelle est, à l'évidence, l'un des facteurs explicatifs du grand déséquilibre que l'on constate dans les dispositifs actuels de formation aux trois cultures : d'un côté avec le B2I et le C2i, un référentiel complet de compétences, devenant obligatoire et couvrant tous les niveaux, de l'école primaire à l'université, de l'autre une éducation aux médias et à l'information instillée dans les disciplines, non obligatoire, non validée, aux contenus encore mal définis, etc.

Cette faiblesse structurelle, du moins en France (faiblesse à la fois universitaire¹⁰, institutionnelle, humaine, sociale...) des Sciences de l'Information et de la Communication est, selon moi, l'un des principaux obstacles au développement des formations à l'information et aux médias, même si ce n'est pas le seul. Je partage totalement le point de vue de ce chercheur (américain ou australien), cité par Olivier Le Deuff, qui explique les difficultés de développement de *l'information literacy* sous l'angle des réseaux d'acteurs et des rapports de force, déséquilibrés, entre bibliothécaires et enseignants. Car ce fossé entre enseignants et bibliothécaires s'explique ici, en partie, par la faiblesse des Sciences de l'Information et de la Communication et, à l'intérieur de celles-ci, par le petit nombre des enseignants-chercheurs de « l'info-doc ». Sans compter l'ignorance, le désintérêt, voire parfois le dédain, qui se manifestent souvent chez beaucoup de collègues des SIC à l'égard de la « maîtrise de l'information » et de ses formations.¹¹

Au-delà de ces différences de statut, de légitimité et de reconnaissance des formations, on peut noter un point de rapprochement, une évolution et une préoccupation communes, émergentes, entre l'EATIC et l'EAI, du moins entre certains acteurs des deux domaines : la réflexion sur la discipline et/ou les contenus d'enseignement, l'insatisfaction croissante devant les formations procédurales proposées et l'affirmation de la nécessité d'un enseignement plus théorique, centré sur les notions fondamentales. Je renvoie ici aux nombreux textes et aux travaux menés par l'EPI¹², depuis de nombreuses années, notamment au récent texte de Jean-Pierre Archambault : « *Informatique et TIC*

¹⁰ En 2004-2005, la 71ème section (les SIC) comprenait un peu plus de 658 enseignants-chercheurs (516 MCF et 142 Professeurs d'Université) ; sur ce total, un très petit nombre d'enseignants-chercheurs en Information-Documentation. La section 27 Informatique comptait, elle, 2942 enseignants-chercheurs...

¹¹ Il serait intéressant sur ce point de comparer les positions des trois communautés de chercheurs vis-à-vis des trois « literacies » : sans avoir fait d'enquête et en l'absence de données vérifiables, mon hypothèse est que c'est l'éducation à l'information (autrement dit, *l'information literacy*) qui se heurte le plus aux réticences de la communauté des chercheurs, et ce pour des raisons à la fois théoriques (perceptions différentes de l'information), et socio-politiques (clivages, méfiance traditionnelles entre le monde de la « comm » et celui de l'infodoc et des bibliothèques). Il me semble que ces réticences doivent moins s'exprimer en Informatique vis-à-vis du B2i-C2i, et dans la communauté des chercheurs des médias vis-à-vis de l'EAM.

¹² <http://www.epi.asso.fr/> : voir aussi les références de la bibliographie indicative sur l'EATIC.

: *une vraie discipline ?* ». ¹³

Il est frappant de voir que les questions posées sur les limites de l'utilisation des outils, comme seuls éléments de formation, sont très proches des nôtres ; par ailleurs, l'EPI plaide depuis longtemps pour l'instauration d'une vraie discipline d'enseignement « Informatique et TIC ».

Le corpus didactique : de nombreux concepts communs ou partagés

La comparaison des trois domaines, ou plutôt des concepts et des notions, du point de vue didactique, s'avère plus fructueuse et montre immédiatement les nombreux points de passage, de couplage entre les trois cultures.

Pour faire cette comparaison, j'ai utilisé deux travaux récents menés en didactique documentaire :

- la liste des 64 notions essentielles de la FADBEN¹⁴ ;
- le *Petit dictionnaire des concepts infodocumentaires*, de Pascal Duplessis et Ivana Ballarini¹⁵ (qui contient environ 133 notions ; mais toutes n'ont pas été reprises).

J'y ai ajouté quelques notions ou concepts de mon propre chef, d'une manière non systématique. Au total, j'ai recensé **près de 200 notions** (191 exactement), réparties à la fois selon les trois cultures (EAM/EAI/EATIC), et à l'intérieur de chacune d'elles, selon une distinction, assez grossière, entre « concepts organisateurs » et notions, restant fidèle à la démarche didactique du groupe de travail de la FADBEN ; les concepts organisateurs sont les concepts structurants, fondamentaux, autour desquels peuvent s'organiser des réseaux sémantique de notions. Cette distinction est ici éminemment contestable et aurait besoin de critères plus précis, mais elle permet déjà une première hiérarchisation.

Pour la répartition entre les trois cultures, j'ai essayé de regrouper les notions selon quatre possibilités :

- **les concepts et notions communes aux trois cultures ;**
- **les notions communes à l'EAM et l'EAI ;**
- **celles communes à l'EAI et l'EATIC ;**
- **enfin les concepts et notions propres à chaque culture.**

La contrainte fixée (tout à fait arbitraire) a consisté à ne placer chaque notion qu'à un seul endroit...

Prévenons tout de suite les critiques et objections :

- tout d'abord, ce recensement de notions est très incomplet et très inégalitaire, puisque les notions info-documentaires y sont nettement majoritaires (compte tenu des sources utilisées !) : près d'une cinquantaine de notions spécifiques à l'infodoc, contre une vingtaine pour l'EAM et une quinzaine pour l'EATIC ; le tropisme info-documentaire est bien présent et il faudrait compléter cette liste par une recherche plus approfondie du côté des deux autres literacies, notamment en Informatique ;
- même en Information-documentation, cette liste est loin d'être exhaustive ;
- la répartition des notions, selon les parties communes ou spécifiques, est évidemment contestable à plusieurs points de vue : la même notion aura des significations, des orientations très différentes selon l'optique infodoc ou l'optique informatique (par exemple sur la recherche d'information), et il ne faut pas voir, dans les notions communes ou partagées, des notions univoques ;
- le choix des notions communes aux trois literacies est également très discutable et insatisfaisant,

¹³ <http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0706a.htm>

¹⁴ FADBEN, Les savoirs scolaires en information-documentation. 7 notions organisatrices, *Mediadoc*, mars 2007, 36 p.

¹⁵ <http://savoirscdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/Duplessis/dicoduplessis.htm>

puisque l'on pourrait y mettre toutes les notions et concepts propres à Internet ; mon critère a été ici de choisir les notions liées à Internet les plus transversales (site web, Web 2.0..), en laissant toute la recherche d'information dans la zone commune entre Infodoc et Informatique.

Malgré ses limites et ses approximations, ce premier travail a donné toutefois quelques indications intéressantes sur les territoires didactiques des trois cultures.

Au moins trois premières leçons peuvent être tirées :

- Le premier résultat de cette petite répartition confirme **la très grande porosité des concepts info-documentaires, par rapport aux deux cultures voisines** : sur le total des notions considérées comme info-documentaires, soit ici 156 notions, issues pour l'essentiel du travail de la FADBEN et du « Dictionnaire didactique », les deux-tiers (107 notions) peuvent être partagés, soit par les trois cultures (37), soit avec l'une d'entre elles (34 entre EAM et EAI, 36 entre EAI et EATIC). Ceci n'est certes pas un scoop, mais ce rapide classement souligne, non seulement le caractère transversal bien connu de l'information-documentation, mais aussi la **relative étroitesse de sa spécificité conceptuelle** (49 notions considérées comme vraiment propres à l'info-doc), et surtout l'imbrication forte de celle-ci avec ses deux voisines.
- Deuxième leçon : comme l'on pouvait s'y attendre, **l'éducation aux médias et l'éducation à l'information ont un territoire**, non seulement partagé, mais **commun**, « en co-propriété » : **celui de l'évaluation de l'information**. On peut en effet placer à l'intersection des deux cultures toutes les notions liées aux concepts intégrateurs *Evaluation de l'information* et *Source : Analyse de l'information, Auteur, Autoritativité, Autorité, Caution scientifique, Confrontation des sources, Crédibilité, Discours (rhétorique, intention), Ethique de l'information, Fiabilité, Intelligibilité de l'information, Lisibilité, Nature de la source, Notoriété, Pensée critique, Pertinence, Responsabilité éditoriale, Statut de la source* (institutionnelle, privée, personnelle), *Type d'information, Validation de la source, Validité temporelle, Véridicité, Vérifiabilité des données, Vraisemblance*. Au total, l'écrasante majorité (24) des 27 notions partagées. Toutes ces notions, empruntées pour la plupart au *Dictionnaire didactique*, peuvent être utilisées et convoquées, et certaines indifféremment, avec les mêmes définitions, aussi bien par l'éducation aux médias que par la « maîtrise de l'information ». Pour d'autres, il faudrait développer les spécificités propres à chaque « literacy ».
Les autres concepts partagés sont plus généraux (*Edition, Publication, Périodicité*) ou plus théoriques (*Information sociale, Signe, Signification*) et relèveraient alors de cette épistémologie commune de l'information, soulignée au début : « l'info-news » et « l'info-data » ayant cette particularité épistémologique commune d'être toutes deux de l'information sociale, construite, et de relever également des problématiques du signe, du sens, de la signification, contrairement à l'information-data. Certes, ces « macro-concepts » abstraits, particulièrement complexes, pourraient aussi bien figurer dans la partie commune aux trois cultures.
- Enfin, troisième indication : on ne sera guère surpris de voir le **territoire partagé par l'information-documentation et l'informatique** (36 notions), composé pour l'essentiel des notions liées aux **outils de recherche et à Internet**. Et encore la liste est-elle très incomplète. Les différences ici se situent dans les acceptions, les orientations données aux définitions : l'informatique portant sur les aspects techniques et l'info-doc sur les aspects informationnels.

Pour conclure sur l'aspect didactique, cette première comparaison et cette répartition des notions, communes, partagées ou spécifiques, entre les trois cultures est à la fois décourageante et prometteuse :

- en effet, l'ampleur de la tâche didactique (de recensement, de définition, de cartographie... des notions), déjà bien connue et éprouvée pour l'information-documentation, est redoublée dès lors

que l'on s'attaque aux autres cultures ; et quand bien même ce n'est évidemment pas aux acteurs de l'info-doc de faire ce travail didactique pour l'EAM et surtout pour l'EATIC, nous avons tout intérêt à travailler au moins sur les notions partagées ou communes, en cherchant à établir les acceptions propres aux autres cultures. Le travail ici est donc de longue haleine et il peut décourager les meilleures volontés. Le projet de wiki sur la didactique de l'information intègre d'ores et déjà cette dimension commune, transversale, des notions de l'info-doc et il faudra compter sur la force du collectif !

- Mais ce travail est également prometteur et nécessaire, car une réflexion didactique commune aux trois cultures pourrait permettre et accompagner les rapprochements nécessaires entre acteurs et dispositifs de formation. On le voit clairement aujourd'hui autour de la question des rapports entre information-documentation et B2i/C2i, question particulièrement vive et délicate, notamment dans l'enseignement supérieur. Deux approches sont ici possibles : soit les acteurs de « l'info-doc » (cad les enseignants-documentalistes du secondaire mais aussi les bibliothécaires formateurs et les enseignants du supérieur impliqués dans les formations) tentent de « s'intégrer » dans les dispositifs existants, en prenant en charge par exemple les parties consacrées à la recherche de l'information (la partie B2 du C2i par exemple) ; mais cette solution, apparemment simple, ne pourrait que renforcer la vision purement technique (voire techniciste) de la recherche d'information, et elle accrédirait l'idée, déjà répandue chez les élèves et les étudiants, que la recherche d'information et l'information-documentation ne sont qu'une branche de l'informatique. L'autre solution, plus intéressante pour nous, consisterait à approfondir toutes ces « parties communes » entre EAI et EATIC, au triple plan des notions, des procédures (savoir faire) et des comportements (savoir être) informationnels, en mettant l'accent bien entendu sur les savoirs !

Autrement dit, par rapport à l'EATIC, un chantier de recherche pourrait consister à :

- **recenser et délimiter les compétences à la fois informatiques et informationnelles**, en comparant les référentiels informatiques et info-documentaires : un premier travail de recensement assez rapide peut être fait pour le B2i et le C2i (voir le tableau ci-joint) ;
- ensuite dégager, **extraire les notions, les savoirs mobilisés** et « déclarés » dans ces référentiels de compétences et en donner les différentes définitions et acceptions, selon l'optique info-documentaire et informatique ;
- **proposer au final un nouveau « référentiel » informationnel, commun aux deux cultures.**

Ainsi, face à la suprématie actuelle de l'EATIC, plutôt que de se mouler dans le référentiel actuel du B2i et du C2i, il faudrait pouvoir arriver à proposer un nouveau référentiel, de type C3i (informatique, internet et information), mais recentré sur les notions et les savoirs. Des travaux de ce type ont déjà été engagés, comme à l'Université de Poitiers.

Ce travail de collecte, de définitions multiples et de délimitation des spécificités devrait être entrepris également avec l'éducation aux médias.

En guise de conclusion : pour une culture commune

Pour ce travail de comparaison, je me suis limité, faute de temps, aux seuls aspects épistémologiques, disciplinaires et didactiques. Pour compléter ce travail, il aurait fallu également analyser les dimensions institutionnelles, politiques et surtout socio-techniques. Car ce qui plaide le plus pour un rapprochement des trois cultures, pour une redéfinition, une re-configuration de territoires institutionnels encore trop séparés, ce sont les profondes mutations induites par internet, par la numérisation des traces et la « documentarisation » du monde. En effet jusqu'à présent, *l'information literacy* s'est construite à partir et autour de la « formation des usagers à la bibliothèque » et de la documentation, l'éducation aux médias s'est développé en parallèle dans le

secondaire autour de la presse écrite et télévisuelle, et de leur côté, l'informatique et les TIC ont fait peu à peu l'objet de formation, celle-ci étant centrée sur leur utilisation en tant qu'outils.

Cette triple distinction ne faisait que refléter un certain état socio-technique, dans lequel les médias, les outils documentaires et les outils informatiques étaient encore bien distincts. En conséquence, la formation aux **outils** informatiques, la formation aux **contenus** accessibles par ces outils et celle aux **méthodologies** d'accès à ces outils et à ces contenus restaient bien séparées, sur la lancée des anciens clivages traditionnels d'avant la « Grande Numérisation ». Dans les années 70-80, personne n'avait encore l'idée de mêler par exemple la formation aux médias avec celle des usagers des bibliothèques, et encore moins avec l'informatique. Avec le grand brassage du numérique, qui entremêle des outils, des contenus, des pratiques, des métiers, etc., autrefois bien distincts, les trois *littéracies* ne cessent de se marcher sur les pieds, ou de s'ignorer ou de se confondre, le tout dans une grande confusion.

Car aujourd'hui, sous l'effet des convergences accélérées aussi bien dans les outils que dans les usages de l'information, comment reconnaître clairement ce qui relève de l'une ou l'autre des trois éducations ? Par exemple, lorsque les élèves et les étudiants s'informent sur l'actualité par Google News et par les fils RSS, de quelle « literacy » précise relève la formation à ce type d'usage (si l'on garde l'hypothèse de la nécessité d'une formation à la culture informationnelle) ?

L'exemple de la syndication de contenus, appliquée à l'information de presse, est ici particulièrement intéressant, comme nouvel hybride des trois cultures : syndiquer des fils RSS mobilise en effet aussi bien des savoirs et des compétences techniques (connaissance de XML, des outils agrégateurs, etc.), des savoirs informationnels (liés à la veille, au repérage des sources) et des connaissances sur les médias (pour la sélection des médias, la validation des informations). Et l'on peut multiplier ces exemples à l'infini.

Il faut donc prendre toute la mesure de la numérisation et de la généralisation d'Internet et des TIC à toutes les sphères de la réalité et repenser, à partir de là, les « littéracies » informationnelles. Autrement dit, il faudrait faire une « révolution copernicienne » dans la conception et la définition des différentes formations à l'information : partir de la réalité des pratiques et des techniques de l'information, des enjeux qui leur sont liés et bâtir ensuite une culture informationnelle globale, intégrant toutes les dimensions de l'information, notamment ces trois cultures spécifiques, portant d'une part sur les médias, la documentation et les bibliothèques, d'autre part sur l'informatique et les outils. Il faudrait y intégrer l'éducation aux images, plus que jamais nécessaire à l'heure de l'explosion des documents vidéos¹⁶. Il resterait à y ajouter la « cinquième dimension », essentielle et dont je n'ai pas du tout parlé : la dimension communicationnelle¹⁷.

Quel serait le nom de cette nouvelle « littéracie » pour le siècle à venir ? **Culture de l'information, de la communication, des médias et de leurs technologies** conviendrait bien, puisque chaque culture spécifique s'y retrouverait. Mais l'intitulé est bien long.

Et pourquoi pas... « **culture informationnelle** », l'information étant une notion suffisamment large et accueillante pour tout le monde ? Mais une telle conception élargie créerait le risque d'une dissolution de la culture informationnelle, au sens info-documentaire habituel.

Peu importe le nom, ce qui compte pour le moment est de mieux penser les interactions, les

¹⁶ Pour citer les travaux des éminents membres du GRCDI, je renvoie ici au mémoire de Marie-Dominique Le Guillou, accessible sur MemSic : « *Segmentation et indexation sémantique des contenus audiovisuels. L'exemple de la création et de la mise en ligne d'une banque d'extraits vidéo.* »

¹⁷ Encore une amicale citation, le billet d'Olivier Le Deuff sur UrfistInfo : http://urfistinfo.blogs.com/urfist_info/2007/08/et-in-arcadia-e.html

imbrications, les points de couplage entre toutes ces literacies proches, qui convergent sous l'effet de la numérisation généralisée : les formations spécifiques ne pourront qu'y gagner en cohérence et en clarté.

Références bibliographiques

- Cassin B., 2007, *Google-moi. La deuxième mission de l'Amérique*, Paris, Albin Michel.
- Bougnoux, D., 1995, *La communication contre l'information*, Paris, Hachette
- Duplessis, P., Balarini-Santonocito, I., 2006. *Petit dictionnaire didactique de l'information-documentation à l'usage des enseignants-documentalistes*. SavoirsCDI, CNDP. Disp. sur : <http://savoircdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/Duplessis/dicoduplessis.htm#auteur>
- FADBEN, Les savoirs scolaires en information-documentation. 7 notions organisatrices, *Mediadoc*, mars 2007, 36 p
- Gonnet, J., 1998, *Education et médias*, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- Jeanneret Y., 2000, *Y a-t-il vraiment des technologies de l'information ?*, Paris, Presses universitaires du Septentrion.

• Quelques indications bibliographiques sur « l'EATIC » :

- Voir le site de l'Association EPI (Enseignement Public et Informatique) : <http://www.epi.asso.fr/accueil.htm>
- Archambault, J.-P., 2007, Informatique et TIC : une vraie discipline ? , *Médialog* n° 62, juin 2007, p. 38-41. Disp. sur : <http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0706a.htm>
- Archambault, J.-P., 2004, *Démocratie et citoyenneté à l'ère numérique : les nécessités d'un enseignement*, EPI. Disp. Sur : <http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0509c.htm>
- Baudé, J., 2007, *Le développement de l'informatique et des TIC dans l'enseignement. Et si la voie suivie n'était pas la bonne ?*, EPI, 6 p. Disp. Sur : <http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0705a.htm>
- Duchateau, C., 1994, *Faut-il enseigner l'informatique à ses utilisateurs ?*, Communication au quatrième colloque francophone sur la didactique de l'informatique, Québec, avril 1994. Disp. sur : <http://www.det.fundp.ac.be/cefis/publications/charles/Faut-il-5-38.pdf>
- Duchateau, C., 1992, Peut-on définir une « culture informatique » ? , *Journal de Réflexion sur l'Informatique*, n° 23-24, octobre 1992, pp. 34-39. Disp. sur : <http://www.fundp.ac.be/pdf/publications/54278.pdf>
- Legault, M., 2007, *La formation à l'informatique dans le supérieur. Les apports d'une expérience : le C2i*. 5ème séminaire de MARSOUIN, juin 2007. Disp. sur : <http://www.marsouin.org/IMG/pdf/legaultRENNES2.pdf>
- Paoletti, F., 1992, « Informatique et société » : des compétences transdisciplinaires pour les enseignants, EPI. Disp. sur : <http://www.epi.asso.fr/revue/dossiers/d12p232.htm>

- *Sur « l'EAM » :*

- voir le site du CLEMI : <http://www.cleml.org/>
- CLEMI, 2001, *Education à l'information : un apprentissage fondamental*. Disp. sur : <http://www.cleml.org/organisme/rapports/RA2001/tgb.rtf>
-